



Evry, le 08 Avril 2022

Le SNSPP-PATS félicite chaleureusement les lauréats du concours SPPNO, et se réjouit des embauches prévues pour l'année 2022 !

Néanmoins, une explication s'impose et il faut mettre en **perspective** les chiffres donnés par la direction !



110 : Nombre d'embauches prévues par le SDIS en 2022

50 : Nombre de CDD actuellement dans les centres de secours

60 : Nombre réel d'embauches nouvelles

Ce nombre ne tient pas compte des départs déjà effectifs depuis début 2022 (plusieurs dizaines de SPP).

Les embauches n'engagent que ceux qui les tiennent...

Vous l'aurez compris, ce n'est pas demain que nous aurons la chance d'exercer notre métier dans des **conditions normales** et les POJ vont rester **mortellement** bas.

Le SMO est de plus en plus la norme, et cela est inacceptable en termes d'éthique, et de sécurité opérationnelle.

Dénoncer c'est bien, construire c'est mieux !

Le SNSPP-PATS91 propose :

- Embauche de **80** SPP Caporaux et **Sapeurs** (En respectant la clé de répartition de 2 caporaux pour 1 sapeur) au 1^{er} Juin.

- Porter le nombre total d'embauches sur l'année 2022 à **110 + 50 (160)**
- Un plan d'embauche **clair** et **ambitieux** pour l'année 2023, avec une stratégie d'anticipation et conforme aux lignes directrices de gestion (celles-ci doivent être révisées de façon urgente).
- Proposer des contrats d'embauches aux lauréats du concours afin d'éviter une hémorragie vers d'autres départements.
- **Attirer** les candidats en leurs proposant le permis poids lourd dans les 3 ans, un accès au logement en ville à partir du grade de sergent et la possibilité d'être logé en centre de secours avec un rendu d'astreintes avantageux (propositions du SNSPP-PATS91). Proposer à tous les candidats un accompagnement étroit par le service logement.

Les membres du bureau



+ culotté
que les autres...

Le **SNSPP-PATS** est **LA SEULE**
organisation syndicale des agents des SDIS
CORPORATISTE, LIBRE et INDÉPENDANTE

